

Saillon, une ville valaisanne propre aux herbes folles

La Ville de Saillon a abandonné le glyphosate pour l'entretien des espaces verts. Le choix communal de la biodiversité s'inscrit dans un mouvement initié par les vignerons locaux et soutient la gestion différenciée.



L'ancrage viticole de Saillon est à l'origine de la prise de conscience de la dangerosité des produits chimiques utilisés dès les années 1960 pour protéger les cultures.

Photo: OdT

Le développement durable à Saillon est une histoire qui remonte à une quarantaine d'années. Les acteurs publics et privés impliqués dans le succès de la politique de préservation de la biodiversité soulignent la nécessité d'intégrer le concept de diversité aussi bien pour respecter les intérêts en présence que multiplier les moyens à mettre en œuvre.

Du vignoble aux jardins publics

Le centre bourg médiéval se niche au pied du coteau du vignoble, mais de petites parcelles de vignes caractérisent tout le paysage urbain qui s'étale dans la plaine. L'ancrage viticole de Saillon est à l'origine de la prise de conscience de la dangerosité des produits chimiques utilisés dès les années 1960 pour protéger les cultures et améliorer la production. Gérard Raymond, vigneron-encaveur à Saillon, explique comment en 1979, sous l'impulsion de deux hommes, Augustin Schmid, docteur en biologie, ancien chef de l'Office de la protection des plantes, et Mario Baggiolini, entomologiste, «les vignerons valaisans ont été les précurseurs de la production intégrée en viticulture». D'emblée, l'effet de groupe a entraîné un véritable mouvement, évitant le piège des actions dispersées aux résultats limités. Au fil des années, la protection de l'environnement et de la biodiversité a largement dépassé le premier cercle des vignerons. Aujourd'hui, Charles-Henri Thurre, président de la commune de Saillon, prône la préférence écologique de la commune. «A Saillon, il y a une sensibilité globale au sujet de l'environnement, nous tirons tous à la même corde. Cela correspond à l'esprit général de la ville qui défend le tourisme doux, respectueux du développement durable.»

La fin du glyphosate

En mai 2014, Gérard Roduit, coordinateur des travaux publics et viticulteur, et Nicolas Vouilloz, alors responsable des travaux publics à Saillon, ont suivi un cours organisé par le canton portant sur



Gérard Roduit, le responsable des travaux publics, a mis fin au cercle vicieux du gazon pomponné et lâché le contrôle. Il travaille plus souvent à la main. Photos: Anne Devaux

l'entretien différencié (sans produits phytosanitaires) des espaces verts, chemins et routes. Depuis, Gérard Roduit est en charge des travaux publics et applique les enseignements acquis lors de cette formation. «Les gens croient que l'on remplace un produit dangereux par un autre produit écologique, mais il ne s'agit pas du tout d'une démarche de remplacement. Il faut tout réfléchir différemment.»

Pas de remplacement, tout autrement

Charles-Henri Thurre souhaite que les abords de la ville restent attrayants. En dehors de cette exigence, le président affirme que Gérard Roduit dispose d'une grande liberté d'action. «Il a carte blanche sur les moyens qu'il utilise et peut tester tous les moyens qui lui semblent utiles à l'entretien des espaces verts, massifs de fleurs et voirie, sans herbicides.» Le responsable des travaux publics est effectivement convaincu du bien-fondé de la suppression du glyphosate. Ainsi, il peut mettre fin au cercle vicieux de la pelouse: tonte, engrais, traitement des mauvaises herbes, tonte, engrais... Par exemple, la zone d'exclusion autour de la station de pompage était pomponnée avec un gazon tondu à ras, arrosé, mais finalement pourquoi? Désormais, une prairie fleurie égaiera la zone d'exclusion. «Il faut lâcher le contrôle, désherber pour que tout soit nickel est une façon de contrôler l'image de la ville par l'embellissement végétal et fleuri.»

L'entretien différencié introduit une toute nouvelle vision de la ville qui nécessite

un peu de pédagogie auprès des habitants. «Au début c'est moche, il faut trois ans pour une belle prairie fleurie.» Et Gérard Roduit semble s'amuser. Cet hiver, il a décidé de remplacer les parterres de pensées par des copeaux de bois colorés et une installation décorative avec du bois flottant et du marbre de Saillon.

Les nouveaux moyens

Financièrement, aucun bilan n'a été tiré de cette opération. Néanmoins, Charles-Henri Thurre affirme qu'aucune augmentation notable n'a affecté les finances publiques.

Gérard Roduit admet que l'entretien sans herbicides exige plus de main-d'œuvre au départ pour mettre en place d'autres solutions. Au cimetière, des bandes de géotextile ont été posées pour étouffer les herbes, puis elles ont été recouvertes d'un paillage de graviers pour les cacher et offrir une esthétique minérale. Le cimetière est un lieu symbolique qui doit rester soigné, explique Gérard Roduit. «Lorsque des personnes âgées y voient des mauvaises herbes, elles passent un coup de fil à la commune pour se plaindre du manque d'entretien.» Si la mise en place des bandes a été longue et a nécessité beaucoup d'heures de travail, en revanche l'entretien est très peu exigeant en temps et en moyens. La même technique est utilisée pour les massifs de rosiers, mais des copeaux de bois masquent le géotextile. Ne plus utiliser d'herbicides remet les outils mécaniques en avant. Là aussi, un cercle vertueux est en œuvre, un seul moteur électrique silencieux, pour plu-



sieurs outils adaptés qui se fixent en fonction du travail à effectuer.

Enfin Gérard Roduit utilise également des recettes naturelles de désherbant comme du vinaigre blanc mélangé à du savon noir et du sel, ou de la mousse chaude par exemple.

Le retour de la vie

A Saillon, l'autorité arbitraire ne donne aucun résultat contrairement aux propositions qui engagent le libre arbitre de toutes les entités impliquées pour défendre un intérêt commun. L'engagement de Saillon dans la défense de la

biodiversité illustre parfaitement l'esprit de la petite cité médiévale, toujours prête à innover.

Au fil des années, les acaricides ont complètement disparu dans l'entretien des vignes. Depuis une dizaine d'années, l'enherbement des parcelles de vignes qui s'y prêtaient a signé quasiment la fin des herbicides. Jean-Blaise Gollut, viticulteur, vice-président du comité Réseau agro-environnemental, explique le succès du réseau par sa souplesse: «Chacun fait en fonction de ce qu'il peut pour améliorer la biodiversité globale du coteau. Nous voyons revenir

des espèces rares de papillons, d'oiseaux et d'insectes.»

Sans aucune obsession du tout écologique et du zéro pesticides, sans discours ni communication ciblée sur le thème de la biodiversité, Saillon se montre pionnière dans le développement durable global, autant au cœur de la ville que dans sa couronne alentour. Tous les acteurs de cette révolution silencieuse affirment que dans la biodiversité, il y a le respect de l'homme et des générations futures.

Anne Devaux

Le National maintient le glyphosate, mais l'entretien différencié fait son chemin

Pour aller plus loin et se former

Gérard Roduit affirme qu'à une bonne formation de base, la viticulture dans son cas, il faut être intéressé, curieux et créatif pour embrasser la voie de l'entretien différencié. Il n'hésite pas à se documenter, mettre en pratique à Saillon le «Manuel d'entretien différencié» de la Ville de Lausanne.

Etienne Balestra, chef du service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne, propose une petite liste de centres de formation:

- Le SANU, acteur bien connu des formations en environnement: <https://www.sanu.ch/fr/>
- La fondation PUSH, qui avait reçu mandat de la confédération pour la sensibilisation aux problématiques environnementales: <http://www.pusch.ch/fr/>
- Jardinsuisse, association professionnelle des métiers de l'horticulture et du paysage, diffuseur d'informations et de publications dans lesquelles les enjeux environnementaux transparaissent toujours plus. <http://jardinsuisse.ch/fr/homepage/>
- L'USSP, Union Suisse des Services des Parcs et Promenades, qui planche aussi toujours plus sur ces questions: <https://tinyurl.com/ohnjlaq>

Règlementation de l'usage des pesticides en Suisse

La Loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) du 7 octobre 1983 (titre 2, chapitre 2) édicte des règles de contrôle, d'information et d'utilisation concernant les substances dange-

reuses pour l'environnement ou indirectement pour l'homme.

Depuis 1986, l'utilisation des herbicides est interdite sur les routes, les chemins et les places publiques. En 2001, cette interdiction a été étendue au domaine privé, chemins et routes.

L'Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) du 18 mai 2005 dans l'annexe 2.5 a repris les interdictions d'utilisation des herbicides de 1986 et 2001, précisant: les toits et les terrasses, les emplacements servant à l'entreposage, les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

L'article 7 de la loi concernant l'utilisation de substances et de préparations soumises à autorisation exige l'obtention d'un permis certifiant des compétences nécessaires pour l'emploi de produits phytosanitaires dans le cadre d'une activité professionnelle ou commerciale.

L'Ordonnance sur la mise en circulation des produits phytosanitaires (OPPh) du 12 mai 2010 (article 61) impose un devoir de diligence à tous les utilisateurs concernant les risques d'utilisation pour l'environnement humain, ainsi que la faune et la flore.

Le 16 mars 2017, le Conseil national a confirmé que l'utilisation du glyphosate n'était pas remis en question en Suisse.

En France voisine

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit pour l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades ouvertes au public.

La vente en libre-service des pesticides chimiques aux particuliers est interdite. Ces produits seront délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié.

A partir du 1^{er} janvier 2019, la vente et l'usage des pesticides chimiques seront interdits aux particuliers.

Rendre la ville à sa nature sauvage

Gilles Clément, ingénieur horticole français, auteur de nombreux ouvrages dont «Le jardin en mouvement», est à l'origine de la théorie de la «gestion différenciée». Le mouvement s'est implanté en Suisse depuis une dizaine d'année, en lien avec le développement durable.

Selon la spécialiste des jardins alpins et des problématiques de paysage, Anne Vonèche, la résistance de personnes âgées à l'aspect plus naturel et moins travaillé des parcs et jardins publics peut s'expliquer par leur éducation qui traçait une frontière visuelle bien nette entre la ville et la campagne. Or, les herbes sauvages désormais présentes en ville cassent le paradigme du jardin ordonné.

La spécialiste se demande si l'attrait pour la nature dans la ville est un véritable changement de société ou une mode. En tout état de cause, si le résultat visuel de l'entretien différencié peut paraître moins riche que les ornements floraux auxquels les anciennes générations ont été habituées, Anne Vonèche met en avant la créativité nécessaire pour trouver des solutions sans herbicides. Il faut également toute une réflexion pour défendre la biodiversité et la nouvelle esthétique de la végétalisation urbaine.

Anne Devaux